

Fiche de données de sécurité

Date de délivrance : 07-11-2011

Version : 01.00/FRA

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: Dansand® - Sable de jointement anti-mauvaises herbes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Maison et jardin

Ligne d'activité: Industrie de la construction
Vente au détail

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Dansand A/S
Lervejdal 8B
8740 Brædstrup
Danemark
Tél: 86825811
E-mail : info@dansand.dk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

DPD-classification:

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Désignation du danger : Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Phrases R: -

Phrases S: -

Autre étiquetage: Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro	CAS/	Substance	DSD-classification/	w/w%	Rem.
--------	------	-----------	---------------------	------	------

d'enregistrement	Numéros CE		CLP-classification	
.	14808-60-7	Silices cristallines: Quartz (SiO ₂)	-	70-90 13
.	238-878-4		-	.

13) La substance a une limite d'exposition nationale.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais, rincer la bouche avec de l'eau et moucher soigneusement le nez. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon.
Yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Utiliser des lunettes de protection en cas de risque de contact des poussières avec les yeux. Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer les déperditions et les récupérer pour un recyclage éventuel, ou les transporter dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon humide. Utiliser un brouillard d'eau pulvérisée afin de fixer la poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lorsque cela est possible, le produit doit être utilisé à l'extérieur. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Stocker dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

professionnelle:

Composant :	Valeur limite d'exposition	Observations
Poussières réputées sans effet spécifique	VME: 10,5 mg/m ³	a
Silices cristallines: quartz	VME: 0,1 mg/m ³	a

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Juin 2006.

Observations: a: pour la fraction alvéolaire

Méthodes de mesure : Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Se reporter également au point 7.1.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Utiliser des lunettes de protection en cas de risque de contact des poussières avec les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire : Porter un appareil de respiration protecteur avec un filtre P2 lors de travaux poussiéreux. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Poudre
Couleur:	Beige /Gris
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	11
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée

Point d'éclair:	Aucune donnée
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	Aucune donnée
Solubilité:	Aucune donnée
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucunes.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec: Aluminium/Zinc.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun effet connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Corrosion/irritation cutanée :	Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Peut provoquer une irritation de l'oeil. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Sensibilisation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Mutagenicité :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité lors d'une exposition	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

unique :

Toxicité lors d'une exposition répétée ou prolongée : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques : Aucun effet connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non-biodégradable. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation envisagée.

14808-60-7: Coefficient de partage n-octanol/eau: 0,529

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Contactez les autorités locales pour l'élimination des déchets.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 03 04 déchets d'origine minérale autres que ceux visés à la rubrique 16 03 03

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1. Numéro ONU -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport -

14.4. Groupe d'emballage -

Numéro d'identification du danger

Code tunnel : -

14.5. Dangers pour l'environnement -

ADN

14.1. Numéro ONU -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
14.4. Groupe d'emballage -
14.5. Dangers pour l'environnement -
Dangers environnementaux dans les bateaux citernes : -

IMDG

14.1. Numéro ONU -
14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
14.4. Groupe d'emballage -
14.5. Dangers pour l'environnement -
Groupe de séparation des matières du code IMDG : -

ICAO/IATA

14.1. Numéro ONU -
14.2. Nom d'expédition des Nations unies -
14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
14.4. Groupe d'emballage -

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

-

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : Aucunes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Explication des abréviations : PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Phrases R: Aucune phrase R.

Phrases H: Aucune phrase H.

Formation : Aucune formation spécifique n'est nécessaire, mais il est impératif d'avoir une solide connaissance des consignes de la fiche de données de sécurité.

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée sur la base des informations transmises sur le produit par le fournisseur au moment de la rédaction (par exemple fiches techniques et

équivalentes).

SKP/ Bureau Veritas HSE Denmark A/S Birkemosevej 7, DK-6000 Kolding T: +45 75508811, F: +45 75508810, E-mail: infohse@dk.bureauveritas.com, Web: www.hse.bureauveritas.dk (Made in Toxido®) F